

AVIS N° 006-2021 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2021, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de 17 100 000 000 FCFA (Dix Sept Milliards Cent Millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34.

Fait à Abidjan, le 20 janvier 2021

Le Directeur Général



Central + DC / BR + Banque
de Règlement
LE DIRECTEUR
GENERAL
Dépositaire
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE